



**Les missions remplies par Retraites Populaires
et leurs impacts socio-économiques sur le Canton de Vaud**

Années 2010 - 2011

1. Préambule

La création de Retraites Populaires en 1907 résulte de la volonté d'offrir à chaque habitant ou travailleur dans le Canton la possibilité de se constituer une rente de retraite.

L'introduction de l'AVS en 1948 n'a pas remis en cause cet objectif dans la mesure où l'AVS a été conçue comme une assurance de base. Par conséquent, des compléments étaient toujours nécessaires pour faire face aux besoins des vieux jours.

L'activité de Retraites Populaires s'est également développée, en particulier dès 1940, dans le domaine des assurances collectives et de groupe pour la prévoyance professionnelle du personnel de PME. Les premières réalisations de ce genre étaient modestes. Retraites Populaires a ainsi rendu un grand service, car les compagnies d'assurances privées ne s'intéressaient pas à ces petites opérations.

L'introduction de la LPP au 1^{er} janvier 1985 n'a pas remis en cause cette activité, bien au contraire. La LPP, comme l'AVS, est une assurance de base qui laisse le champ libre à des compléments bienvenus pour répondre aux besoins au moment de la retraite. De plus, les petits groupes (effectif inférieur à cinq personnes) sont souvent refusés par les compagnies privées.

Le rôle de Retraites Populaires se trouve une nouvelle fois confirmé, voire renforcé dans de telles circonstances.

Cette première particularité d'offrir l'accès à la prévoyance à toute personne ou toute entreprise quelle que soit sa taille n'est pas la seule justifiant l'existence de Retraites Populaires.

La deuxième particularité est en effet le système de mutualité pure qui régit l'activité d'assurance de Retraites Populaires. Il n'existe en effet ni capital actions, ni capital de dotation à rétribuer. L'entier des excédents, des réserves directes ou latentes appartient aux assurés et pensionnés. C'est une situation favorable à ces derniers qui distingue clairement Retraites Populaires des compagnies privées, coopératives, voire mutuelles (mais dont les parts sociales sont rétribuées) actives sur le même marché.

La troisième particularité se trouve dans les tarifs de gestion appliqués aux divers mandats qui ont été progressivement confiés à Retraites Populaires. Ces tarifs sont avantageux par rapport à ceux pratiqués dans le marché comme le démontre les divers comparatifs établis avec les différents acteurs du marché (gestion administrative, finances, immobilier, etc.). Toujours, selon le principe de la mutualité, les mandats complets bénéficient d'une distribution d'excédents en cas de résultats favorables des activités de gestion des mandats.

De plus, dans le cadre de cette gestion de mandat, Retraites Populaires a incontestablement apporté des connaissances et un professionnalisme utile au développement des entités gérées.

Enfin, il est utile de rappeler que la mission de Retraites Populaires a été confirmée lors de la révision de la loi organique en 1989 par une très large majorité du Grand Conseil et avec l'accord des autres acteurs du marché de l'assurance vie, les compagnies privées.

Cette loi précise ainsi le rôle et le cadre d'activité de RP :

<u>Rôle</u>	L'Etat de Vaud met à disposition des Vaudois une institution d'assurance de droit public ayant la personnalité morale.
<u>Buts</u>	Pratiquer toutes les formes de l'assurance vie et combinaisons d'assurance de personnes selon les principes de la mutualité.
<u>Cadre</u>	<ul style="list-style-type: none">- contrôle par l'Etat- garantie de l'Etat- gestion, administration et fortune indépendantes de l'Etat
<u>Champ d'activité</u>	<ul style="list-style-type: none">- assurés vaudois par domicile ou origine- collectivités ou personnes morales avec siège ou succursale dans le Canton de Vaud
<u>Produits:</u>	<ul style="list-style-type: none">- assurances de rentes- prévoyance professionnelle- assurance de capital

Le cadre législatif ainsi que l'évolution des tâches remplies par Retraites Populaires, rendent opportun l'examen des retombées sur les activités économiques et sociales dans le Canton de Vaud.

Ces retombées peuvent être évaluées sous l'angle de Retraites Populaires, gestionnaire des mandats Caisse de pensions de l'Etat de Vaud (CPEV), Caisse intercommunale de pensions (CIP), Forces Vives, Profelia ainsi que Caisse de pensions de la Commune de Lausanne (CPCL) et Caisse Cantonale d'Assurance Populaire (CCAP) en mandat partiel, ou sous l'angle de Retraites Populaires, assurance vie et prévoyance, active dans le Canton de Vaud uniquement.

Il est primordial de souligner que la prise en charge de l'ensemble de ces activités par un acteur unique contribue au développement économique du Canton.

Le passage en revue de la contribution de Retraites Populaires et de ses mandants permet de mieux évaluer le rôle rempli par le modèle d'organisation unique et novateur mis en place afin de favoriser les synergies.

2. Ethique - loyauté

L'ensemble de nos institutions respectent la Charte de l'Association suisse des institutions de prévoyance (ASIP) en matière de loyauté dans la gestion des fonds de la prévoyance professionnelle, adoptée en 2008.

Le comportement des responsables des caisses de pensions doit satisfaire à des critères éthiques élevés, afin de préserver de manière absolue les intérêts des assurés et des bénéficiaires de rentes. La Charte de l'ASIP est un code de bonne conduite en matière de loyauté dans la gestion de fortune qui vient compléter les dispositions légales en la matière (art. 48f ss OPP2).

Retraites Populaires s'est engagée à respecter les principes édictés dans cette Charte et a pris toutes les mesures nécessaires y relatives.

Les mesures prises par RP et ses mandants en la matière seront revues et mises à jour afin qu'elles soient conformes aux nouvelles dispositions fédérales relatives à la gouvernance et à la transparence des institutions de prévoyance, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} août 2011.

3. Gestion des affaires et économies d'échelle

Le centre de décision de RP se situe à Lausanne. A qualité égale, RP privilégie avec détermination l'ensemble des acteurs de l'économie vaudoise. RP intervient comme un acteur constructif et loyal vis à vis de son environnement et de ses relations d'affaires.

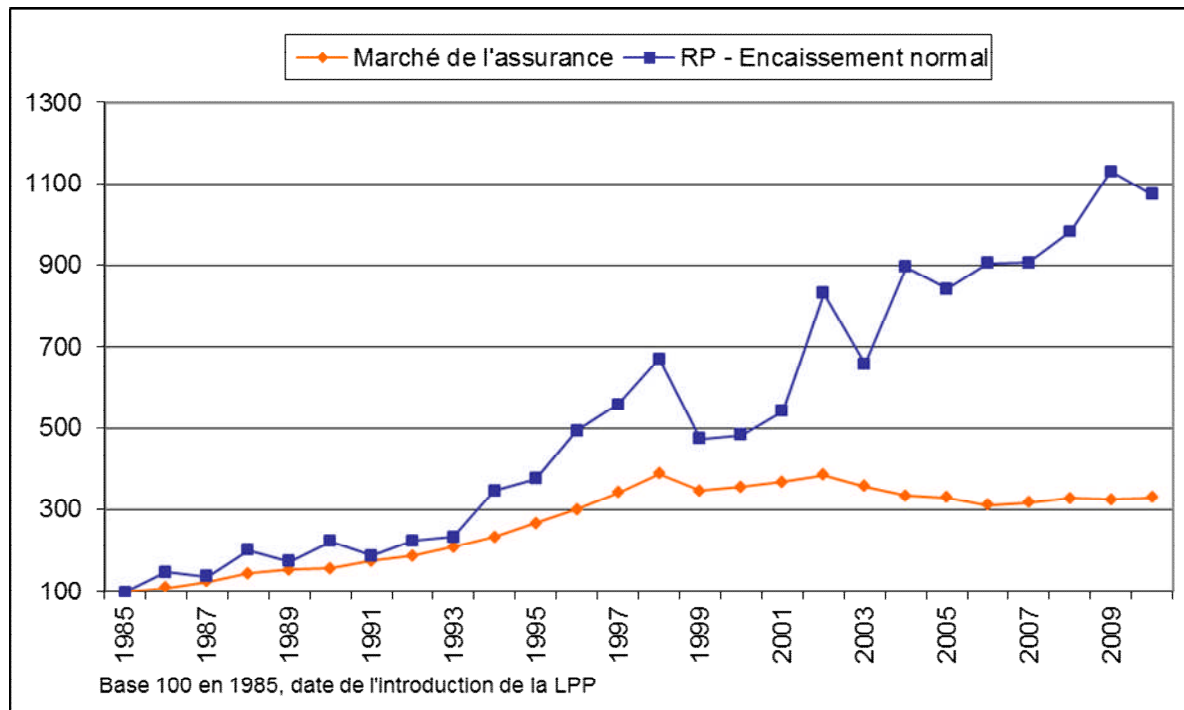
L'ensemble des mandats gérés par RP bénéficie de conditions très attractives en raison des économies générées par le développement de synergie et l'effet de taille lors des négociations avec les fournisseurs.

4. Image

RP dispose d'une très bonne image et d'un capital de confiance dans le Canton de Vaud. Le développement de l'activité de RP contribue à la stabilité et à la confiance des citoyens dans leur Canton.

5. L'utilité de Retraites Populaires est prouvée par son succès auprès des Vaudois

Estimation de la croissance du marché



RP a poursuivi une stratégie de diversification basée sur des coûts réduits et des produits facilement compréhensibles dans un marché saturé.

Le succès de RP dépend de plusieurs facteurs, dont :

- des produits compétitifs grâce à la mutualité (pas d'actionnaire à rémunérer) et à une structure de gestion qui diminue fortement les frais.
- la très bonne image de RP auprès des Vaudois
- la proximité offerte aux Vaudois
- la sécurité de l'Institution, notamment grâce à une garantie de l'Etat
- la mutualité qui permet d'accueillir tous les Vaudois, même les plus modestes

Les prestations

Le total des prestations payées par Retraites Populaires, assurance vie et prévoyance en 2010 atteint CHF 383 millions dont CHF 120 millions de rentes.

33'100 pensionnés (chiffre stable dans le temps) bénéficient des prestations de RP.

Prévoyance individuelle

Au 31 décembre 2010

62'229 assurés dont 29'081 pensionnés.

En 2010, plus de 2'150 nouveaux clients individuels ont rejoint Retraites Populaires.

RP contribue ainsi concrètement au développement du 3^e pilier dans le canton de Vaud et à une prévoyance adaptée aux besoins de chacun tout au long de son existence.

Prévoyance professionnelle

Au 31 décembre 2010

13'302 assurés dont 2'549 pensionnés pour 2'329 entreprises + 22'961 Polices de Libre Passage dont 1'470 pensionnés.

41 % des entreprises affiliées à RP n'ont qu'un seul employé (27 % des entreprises vaudoises n'ont qu'un seul employé selon le SCRIS). 75 % ont moins de 5 employés. Il est important de souligner que ce segment du marché est délaissé par la concurrence en raison des perspectives modestes de profit.

En 2010, 177 entreprises vaudoises ont rejoint RP. L'attrait de RP reste constant dans un marché de la prévoyance professionnelle en constante évolution. RP confirme ainsi son rôle d'acteur responsable en facilitant l'accès à tous à la prévoyance.

Stratégie commerciale qui privilégie le respect du client

RP privilégie des méthodes de vente non agressives de ses produits. RP se targue d'offrir un véritable conseil à la clientèle. Les conseillers à la clientèle ne sont pas commissionnés et n'exercent pas de pression pour conclure à tout prix une affaire. Ce modèle, unique sur le marché, conduit à des économies appréciables en termes de coûts pour le client.

6. Investissements immobiliers – Le Canton de Vaud comme terrain d'actions

L'ensemble du patrimoine géré par Retraites Populaires, pour son propre compte et ses mandants, se situe quasi exclusivement dans le Canton de Vaud, à l'exception de deux immeubles à Martigny, en Valais, de parts de copropriété sur trois immeubles administratifs à Genève et de cinq bâtiments récemment acquis ou construits dans le Canton de Fribourg. Les quelques chiffres ci-dessous mettent en exergue l'importance des activités :

Chiffres au 31 décembre 2010		
Valeur au bilan immeubles en exploitation	CHF	3'113'455'192
Surface foncière	m2	1'202'500
Immeubles	Nombre	495
Adresses postales	Nombre	913
Appartements	Nombre	12'332
Commerciaux	m2	138'681
Stationnements	Nombre	13'402
Loyers encaissés	CHF	217'473'684
Constructions & transformations (travaux à plus-value et consolidations))	CHF	33'804'683
Entretien courant, grosses réparations & abonnements d'entretien	CHF	36'079'484

L'immobilier est également un facteur clé de diversification dans la politique de placements de Retraites Populaires et de ses mandants.

Le marché immobilier est toujours soutenu par différents facteurs tels que la pénurie de logement tant à la location qu'à l'achat, ainsi qu'une démographie toujours en hausse. L'observation du marché nous indique qu'il se trouve dans une phase conjoncturelle extrêmement délicate, principalement en raison d'une demande soutenue pour ce type de placements et de taux hypothécaire historiquement bas en raison d'un franc fort notamment.

Toutefois, au vu de l'évolution économique de la zone Euro et des Etats-Unis, il y a lieu de rester vigilant sur les conséquences économiques et démographiques qui pourraient en découler sur le bassin lémanique.

Les mises en valeur réalisées en 2010 et 2011 portent sur près de 250 logements. Pour 2012, ce sont plus de 120 logements qui seront mis sur le marché. Les perspectives pour des projets en cours ou en développement sont à court et moyen terme de près de 500 appartements et, à plus long terme, de 400 logements.

A fin 2010, les institutions que Retraites Populaires représente disposaient d'un montant de plus de 11 millions de francs en parts de sociétés coopératives d'habitation. En 2011, elles ont d'ores et déjà souscrit pour 2 millions de francs dans trois coopératives.

7. Prêts hypothécaires

L'octroi d'une politique constante de prêts hypothécaires et de crédits de construction à des Vaudois contribue à la stabilité dans un marché sujet à de très fortes variations au cours des années.

Les prêts consentis par RP et ses mandants avoisinent, au 31 décembre 2010, 4'000 clients pour un montant de l'ordre de CHF 1,2 milliard.

De plus, une quarantaine de constructions sont financées chaque année par le biais de crédits de construction.

En outre, les prêts et crédits de construction consentis par RP et ses mandants sur les résidences pour personnes âgées s'élèvent au 31 décembre 2010 à environ CHF 58 millions.

8. Prêts directs aux communes et collectivités publiques

Forte de sa bonne connaissance des caractéristiques des collectivités publiques du Canton, RP a su développer une offre appréciée dans ce domaine. A fin 2010, les prêts accordés par RP et ses mandants comprennent 186 affaires pour un montant de plus de CHF 183 millions.

9. Gestion des placements, une solide relation avec les banques de la place

RP et ses mandants confient un patrimoine important sous forme de liquidités, titres et fonds à des établissements bancaires actifs dans le Canton. A fin 2010, les fonds confiés se montent à CHF 3.3 milliards. A noter aussi, que consciente que le respect du concept de développement durable est une condition essentielle pour assurer la prospérité économique et sociale, Retraites Populaires maintient parmi ses priorités une politique d'investissements socialement responsables, restant ainsi dans la continuité de ces dernières années. Cette part est estimée entre 8% et 9% de l'allocation globale.

10. Une forte présence dans les entreprises vaudoises cotées et non cotées

RP et ses mandants détiennent des titres de participation et de créance dans la plupart des entreprises qui constituent l'épine dorsale de l'économie vaudoise. Au total, cela représente CHF 110 millions à fin 2010.

Ces investissements concernent notamment les sociétés suivantes :

Valeurs secondaires locales

Addex
Affichage
BCV
Banque Privée E. de Rothschild
Bobst
Bondpartners
Cicor
Givaudan
Groupe Minoteries
Kudelski
LEM Holding
Logitech
Mikron
PubliGroupe
Romande Energie
Swissquote
Temenos
Tornos
Cie Financière Tradition
Vaudoise Assurances
Vetropack
Villars Holding

Valeurs non cotées

Cité des Bains
La Télé
Forces motrices de l'Avançon
Ciel Electricité
Sté électrique des forces de l'Aubonne
Logement Social Romand SA
Compagnie générale de navigation
Holdigaz
Epona
Vallée de l'Orbe énergies Holding SA
Salines de Bex
Grottes de Vallorbe
Unigestion

Créances

Canton de Vaud
Communes vaudoises et entreprises parapubliques
Ville de Lausanne
Edipresse
Bobst
BCV
Tridel

11. Des investissements non traditionnels propres à contribuer au renouvellement du tissu économique du Canton

Les investissements non-traditionnels sélectionnés avec rigueur et gérés avec constance permettent de diversifier les portefeuilles et de contribuer utilement au développement du Canton. Les investissements réalisés couvrent notamment les secteurs suivants :

- capital risque et financement de nouvelles entreprises (ex : Renaissance PME et Initiative Capital Romandie),
- capital développement (ex : VD Capital et DEFI EuroCap III),
- coopératives d'habitation pour le financement de logements à loyers modérés,
- projets ciblés et potentiellement intéressants à long terme (ex : Les parkings).

Divers projets sont actuellement à l'étude pour le financement des infrastructures.

12. Un employeur responsable et loyal

Retraites Populaires emploie quelques 350 collaborateurs et offre des conditions de travail attractives. Le respect du personnel, le fair-play et l'équité guident la politique des ressources humaines. Retraites Populaires est fière d'être la huitième entreprise suisse à obtenir le label



"Equal Salary": il récompense les entreprises favorisant l'égalité salariale entre les diverses populations de collaborateurs, en particuliers entre femmes et hommes, ainsi que la cohérence de la politique salariale, dans toutes ses dimensions. De plus, Retraites Populaires offre des activités accessoires à plus de 750 concierges dans les immeubles gérés.

Retraites Populaires est également un acteur responsable dans les domaines de la formation professionnelle. Elle propose des places pour une vingtaine d'apprentis de commerce, accueille trois à quatre maturants professionnels ainsi qu'une dizaine de stagiaires issus d'études supérieures diverses. Des collaborations permanentes ont lieu avec l'Université de Lausanne et les écoles professionnelles.

13. Collaboration avec les milieux académiques

Retraites Populaires soutient une chaire auprès du département de l'actuariat de la faculté HEC de l'université de Lausanne. Cette chaire est consacrée au financement de recherches dans le domaine de la longévité.

Un soutien est également en cours de mise en œuvre dans le domaine du notariat et plus particulièrement des successions.

14. Mécénat et sponsoring utiles au canton

En tant qu'acteur économique ayant son siège social dans le canton de Vaud, Retraites Populaires participe à son développement et à sa promotion. Elle soutient de nombreuses manifestations sportives et culturelles et récompense des projets en faveur de la conservation du patrimoine vaudois.

Par le biais de sa commission Mécénat & patrimoine, créée dans le prolongement de son 100^e anniversaire, divers projets ont été primés lors de concours. En parallèle, une collection de livres « Pays de Vaud – Patrimoine vivant » a été lancée en collaboration avec les Editions Favre. De la création d'un conservatoire du chasselas à Rivaz, à la restauration du donjon du château d'Oron ou du sentier découverte de la Joux Verte, les réalisations récompensées et livres édités ont notamment pour but d'être accessibles à un large public.

Engagée dans des activités de sponsoring et de soutiens, Retraites Populaires redistribue un million de francs par an à des manifestations culturelles et sportives telles que : Cully Jazz Festival , Nuit des musées, Nuit des images, Festival international de ballons de Château-d'Oex, Journée lausannoise du vélo, Slow'up de la Vallée de Joux, Lausanne Hockey Club, Lausanne Sport. Sans compter les nombreux soutiens aux fondations et sociétés locales.

La promotion des produits et activités de retraites Populaires dans les médias représentent des revenus publicitaires de plus de 800 000 francs pour les journaux locaux et régionaux, contribuant ainsi à leur essor.

Depuis des années, elle apporte un appui financier à la formation de la relève sportive du canton au travers de la Fondation Foot avenir, du Lausanne Foot Académie, Mérite sportif vaudois et Lausanne 4 clubs.



15. L'informatique, un bel exemple de partenariat vaudois

Retraites Populaires confie depuis plus de 10 ans au groupe informatique ELCA, implanté à Lausanne, d'importants projets de développement informatique (plus CHF 2 millions par année). Ces projets visent à mettre à disposition une plateforme informatique moderne facilitant le développement de nouveaux produits et orientée clients, à noter en particulier la mise en place d'un extranet dont l'ergonomie a été pensée avec et pour nos clients.

16. Un système de management éprouvé

La conduite stratégique à l'aide de tableaux de bord prospectifs, une méthode éprouvée de conduite des projets, la certification ISO 9001 et la gestion des risques caractérisent un système de management qui conjugue rigueur, initiative personnelle et éthique.

17. Une contribution à l'évolution du cadre législatif

Retraites Populaires joue un rôle actif dans l'évolution du cadre législatif pour le droit des assurances et le droit de l'immobilier. Elle est une institution reconnue par les milieux juridiques et professionnels pour sa connaissance du domaine. Elle participe régulièrement à des projets de consultation.

18. Conclusion

Ce large tour d'horizon met en lumière la contribution de Retraites Populaires et de ses mandants au développement du tissu économique vaudois. Les avantages apportés par RP sont les suivants:

- Prévoyance pour tous
- Principe de mutualité pour les mandants et les assurés
- Synergies et économie d'échelle
- Partenaire responsable et orienté sur le long terme

Retraites Populaires met à disposition de l'Etat de Vaud un modèle unique qui conjugue les avantages d'une gestion professionnelle rigoureuse et les attentes légitimes du secteur public. Sous le contrôle de l'Etat de Vaud, la plateforme de gestion de Retraites Populaires et ses produits d'assurance privilégient une vision à long terme et le respect des principes de la mutualité.

19. Contact

Philippe Doffey, Directeur de Marketing & Conseil, Retraites Populaires

021 348.21.17, p.doffey@retraitespopulaires.ch